École La Source

Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
Le mardi 22 septembre 2026

Ouverture de la séance : La séance est ouverte à 18 h30

1. Ouverture, présences et quorum

Présences :
Mme Sonia Fournier, membre enseignant
Mme Marie-Hélène Cormier, enseignante
Mme Sophie Richard, membre parent
Mme Audrey Marie Thérèse Chevalier, membre parent
Mme Pascale Lemieux, membre parent
Mme Émilie Papineau, membre parent
Mme Imen Arfaoui, membre parent
Mme Lydia Rozon-Richer, membre professionnelle
Mme Suzanne De Grace, membre représentant service de garde
M. Simon Cloutier, directeur adjoint
Mme Mélanie Desgagné, directrice

Absences :
Mme Annie Tessier, membre enseignant
Mme Mélanie Demers, membre enseignant

2. Présentation des membres

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Ouverture de la séance à 18h35.
Présentation des membres du conseil

Proposition No.1 (2026-09-22)

Appuyée par Mme Arfaoui
Adoptée par Mme Lemieux

4.Procédure d'élection et élections pour les postes de C.É.

Mme Desgagné explique le fonctionnement des séances ainsi que le rôle de la présidence et de tous. Proposer eux-mêmes, être élus par acclamation, au vote.

5. Élections
5.1 Présidence

Proposition No.2 (2026-09-22) proposée par Mme Rozon-Richer

Mme Arfaoui à l'unanimité.

5.2 Vice-présidence

Proposition No.3 (2026-09-22) proposée par Mme Arfaoui

Mme Papineau à l'unanimité.

5.3 Secrétaire

Proposition No.4 (2026-09-22) proposée par Mme Rozon-Richer

Mme Fournier à l'unanimité.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de juin 2026

Proposition No.5 (2026-09-22)

Appuyée par Mme Fournier
Adoptée par Mme Cormier

7. Suivis du procès-verbal du 16 juin 2026

Aucun suivi.

8. Parole au public

Aucun membre du public.

9. Invitation d'un membre de la communauté au conseil d'établissement 2026-2027

Proposition No.6 (2026-09-22)

Appuyée par
Adoptée par

10. Présence de la direction adjointe aux séances du conseil d'établissement 2026-2027

Proposition No.7 (2026-09-22)

Appuyée par Mme Papineau
Adoptée par Mme Lemieux

11. Formation obligatoire pour les nouveaux membres du conseil d'établissement

Les nouveaux membres doivent suivre la formation obligatoire. Un courriel a été envoyé. Mélanie demande aux membres de suivre la formation et envoyer un courriel afin de valider la passation de la formation. La formation est à terminer avant le 3 novembre prochain.

12. Règles de régie interne du Conseil d'établissement 2026-2027

Les règles n'ont pas été modifiées depuis l'an passé. Selon le cadre légal, le CÉ doit tenir un minimum de 5 séances, d'un accord commun la présidence ainsi que la direction peuvent tenir des séances de manière virtuelle. Lorsqu'il y a seulement un point à traiter, une rencontre virtuelle sera envisagée. La communication sera aussi sous forme de courriel, l'information partagée de cette manière ne sera pas de grande envergure.

La présence des membres est essentielle. C'est le rôle du membre d'informer la direction et la présidence 24 heures à l'avance afin qu'un membre substitut puisse être présent à la séance.

Marie-Hélène Cormier est le membre substitut pour le cadre enseignant.

Proposition No.8 (2026-09-22)

Appuyée par Mme Arfaoui
Adoptée par Mme Papineau

13.Calendrier des séances du Conseil d'établissement 2026-2027

22 septembre 2026
3 novembre 2026
1er décembre 2026
19 janvier 2027
8 février 2027
22 mars 2027
19 avril 2027
3 mai 2027
1 juin 2027
14 juin 2027

Proposition No.9 (2026-09-22)

Appuyée par Mme Papineau
Adoptée par Mme Rozon-Richer

14.Déplacements à l'extérieur de l'école
14.1Sorties dans un rayon de 1,6 km

Proposition No.10 (2026-09-22)

Appuyée par Mme Lemieux
Adoptée par Mme Arfaoui

14.2Cross-country RSEQ

Proposition No.11 (2026-09-22)

Approuvé en ligne (courriel).

14.4 Diners pizza

Proposition No.12 (2026-09-22)

Appuyée par Mme Lemieux
Adoptée par Mme Richard

15.Locations de gymnases 2026-2027

Location automne

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Ville de Gatineau	Michel Landriault	Pointe aux jeunes	Michel Landriault	École (OPP)	Michel Landriault	Michel Landriault

Location hiver

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Dispo	Michel Landriault	Pointe aux jeunes	Michel Landriault	École (OPP)	Michel Landriault	Michel Landriault

16.Suivis au comité de parents CSSD

Aucun suivi.

17.Suivis OPP

Mme Richard se questionne sur une possibilité de visibilité plus efficace pour l'OPP et de ses activités.

18.Mots de la présidence

18.1 de la présidence

Aucun suivi.

18.2 des enseignants

Un vote étudiant se tiendra à l'agora de l'école au début du mois d'octobre dans le cadre des élections provinciales. Mme Fournier a inscrit les élèves du 3e cycle de l'école à la dictée PGL, une première en plusieurs années à l'école La Source.

18.3 de la responsable SDG

Aucun suivi. L'adoption des règles de fonctionnement du service de garde est remise à la prochaine séance du conseil d'établissement, considérant l'absence

de la technicienne du service de garde qui entrera en fonction la semaine prochaine.

18.4 du représentant des professionnels

Présentation du projet *Source de la réussite* par Mme Rozon-Richer.

18.5 du représentant du personnel de soutien

Aucun suivi.

18.6 de la direction

Annonce de la visite d'une délégation suisse le 7 octobre prochain pour la présentation du programme SCP à l'école La Source.

19. Varia

Demande de dérogation

Considérant que l'élève ayant le numéro de fiche **4767968** fréquentera une classe spécialisée de l'école Carle en 2026-2027;

Considérant que l'école de territoire de l'élève est l'école La Source;

Considérant que l'élève fréquentera le service de dîneurs de l'école Carle le midi.

Il est proposé par Mme Rozon-Richer que l'élève ayant le numéro de fiche **4767968** puisse fréquenter le service de garde de l'école La Source afin d'être transporté de l'école Carle vers le service de garde de l'école La Source après les heures de classe ainsi que lors des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2026-2027.

Proposition No.13 (2026-09-22) proposée par Mme Rozon-Richer et adoptée à l'unanimité.

Appuyée par Mme Fournier

Adoptée par Mme Rozon-Richer

20. Levée de l'assemblée à 19h39.